

Vos questions / nos réponses

Drogué à mon insu ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/01/2023 02:26

Bonjour je suis allé en soirée ce week-end et il s'est produit un évènement que je n'arrive pas à expliquer. Nous étions dans un lieu où la musique était forte et du style bruitiste. Je n'ai pratiquement rien bu (un verre de bière que j'avais à la main) et à peine fumer sur un joint. Mais voilà à la fin d'un morceau j'ai commencé à perdre de plus en plus l'équilibre, coup de chaud, du mal à parler, ma vision se troublait et des petits points de couleurs se formaient devant moi de plus en plus jusqu'à perdre la vision et la conscience. J'ai gardé cet état quelques secondes le temps que mes amis m'amènent à l'extérieur. J'avais l'impression d'être toujours conscient mais mes perceptions étaient complètement absentes. Après ça la vue m'est revenue et ça allait rapidement mieux. Mon ami juste après a fait une crise d'angoisse mais ça s'est aggravé avec des symptômes similaires au miens mais en moins puissant heureusement (vue troublée, coup de chaud, vertiges). Une fois la crise passée nous étions tous les deux vraiment fatigué mais pas mal en point. Honnêtement je ne sais pas ce qui a pu causer ça ça ne nous étaient jamais arrivé à l'un ou à l'autre. Nous avons déjà fumé sur le cannabis je pense pas que ça soit ça. Je me dis que c'est peut être un problème d'oreille interne ou quelque chose lié à la musique dans le lieu mais la théorie de la drogue dans le verre semble revenir dans nos recherches d'explications. Si vous avez une idée sur les causes de cet épisode je vous remercie si vous voulez bien les partager.

Mise en ligne le 17/01/2023

Bonjour,

Il semblerait que vous pensiez adresser votre message à d'autres internautes comme le permet notre « forum des discussions » ou notre rubrique « témoignages » pour partager et échanger des conseils.

Pour vous permettre d'exposer votre situation dans l'une ou l'autre de ces rubriques, vous trouverez deux liens en bas de page.

L'espace « vos questions-nos réponses » permettent à toute personne d'interroger un professionnel formé en addictologie pour vous apporter des conseils et/ou réponses à votre demande.

Nous allons tenter de vous apporter quelques pistes de réflexion concernant les sensations que vous avez ressenties lors de cette soirée.

La question concernant l'éventualité d'une tentative de soumission chimique est légitime car de nombreux témoignages l'ont évoquée dans les médias, etc. En effet, il est important de rester vigilant à ce que l'on a consommé et de garder son verre sous surveillance dans ce type de situation. D'autres témoignages ont évoqué la présence de marque de piqûre sur le corps au lendemain d'une soirée. Nous vous invitons, par acquit de conscience, à vérifier que vous ne présentez aucune trace sur le corps. Dans le cas contraire, vous pouvez vous rendre chez votre médecin, CEGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic) ou à l'hôpital pour faire le point.

Les cas de soumission chimique peuvent induire des amnésies rétrogrades, pertes de connaissance, difficultés motrices, etc. sur plusieurs heures.

C'est pourquoi, ce que vous nous décrivez donne davantage le sentiment qu'il pourrait s'agir d'une sensation de malaise liée au contexte (musique très forte, espace clôt) en plus de l'interaction alcool-cannabis connue pour ces effets secondaires désagréables.

Même en faible quantité, on peut faire un malaise après une consommation d'alcool et de drogue. Il est important d'évaluer au moment de la consommation le niveau de fatigue physique, l'alimentation, l'hydratation, la prise de traitement médicamenteux, etc. Comme il est important d'être attentif à son état psychologique car une consommation peut être vécue très différemment que l'on se sente stressé, anxieux, angoissé...

Nous vous transmettons en bas de page notre fiche produit cannabis, vous pourrez trouver des informations sur les effets secondaires possibles.

Ce qui est rassurant pour vous et votre ami, c'est que les malaises ont été de courtes durées et que vous avez pu vous rétablir rapidement sans encombre.

Si vous avez d'autres questions ou demandes d'informations, n'hésitez pas à contacter Drogues-info-service par téléphone pour échanger sur votre situation. Le service est accessible tous les jours, de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel gratuit et anonyme) ou par tchat via notre site de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h les week-ends.

Bien à vous

En savoir plus :

- [Forums Drogues info service](#)
- [Témoignages Drogues info service](#)
- [Fiche sur le cannabis](#)